



Ai-je le droit de résilier mon contrat de 48 mois .

Par steph63

Bonjour,

Je souhaiterai savoir quel recours je peux avoir pour résilier un contrat de location de site web d'une durée de 48 mois avec Cym'r (aujourd'hui Octa'com et locam).

Voilà j'ai signé ce contrat avec eux en 2015 , lors de la visite de la commerciale , elle m'a bien sur vendu une offre très alléchante , donc j'ai signé avec elle mais ne m'a pas parlé de délais de rétractation (loi Hamon) car pendant plus d'un an je demande les démarches a effectuer pour résilier mon contrat et la aucunes réponse mis à part des menaces verbale me disant " on va vous poursuivre ". Elle ce représente 2 mois après pour me dire que les paiements vont débutés (je n'ai pas signé de PV de conformité et de livraison). Ensuite je m'aperçois que Locam me retire de l'argent (qui sont c'est gens là !!!) elle ne m'en a jamais parlé.

Merci de me renseigner car je n'en peux plus .

Bien cordialement.